



Former durablement

Réussir collectivement

Chers partenaires,

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à l'ICID (Institut de la Communication, de l'Information et du Document), composante de l'Université de Lille, vous investissez directement dans la formation des professionnels qui accompagneront les transformations de la communication, de l'information et du numérique de demain.

L'ICID regroupe l'ensemble des formations en sciences de l'information et de la communication de l'Université de Lille, au sein des deux départements : Sciences de l'information et du Document (SID) et Info-Com. Nous formons des futurs professionnels dans les domaines de la communication digitale, des médias sociaux, de la stratégie de communication interne et externe, des relations publiques, de l'événementiel, de la création de contenus, de la gestion de projet, de l'audiovisuel, le webdesign et l'expérience utilisateur, mais également dans le domaine de l'information : gestion électronique des documents (GED) archivage, médiation, gouvernance des données, veille stratégiques, référencement Web, rédaction Web, conception des outils et des systèmes d'information.

Nos formations préparent également aux métiers d'avenir de la communication et de l'information, en développant des compétences en communication numérique, analyse et valorisation des données, gestion des connaissances, conception de services numériques innovants et usages responsables de l'IA au sein des organisations.

Chaque année, nos diplômés rejoignent des entreprises, administrations, collectivités territoriales, associations, agences et organisations de tous secteurs d'activité. Leur polyvalence, leur créativité et leur maîtrise des enjeux de la communication, de l'information, du document et du numérique en font des profils particulièrement recherchés sur le marché de l'emploi.

Votre contribution est essentielle pour maintenir un haut niveau d'exigence pédagogique et offrir à nos étudiants des conditions de formation en adéquation avec les réalités professionnelles. Grâce à votre soutien, nous pouvons développer des projets innovants, acquérir des équipements spécialisés, renforcer les dispositifs pédagogiques expérientiels, accueillir des intervenants professionnels et accompagner les initiatives étudiantes.

En fléchant votre taxe d'apprentissage vers l'ICID, vous participez concrètement à la formation de vos futurs collaborateurs et contribuez au rayonnement de formations reconnues pour leur qualité académique, leur innovation pédagogique et leur forte insertion professionnelle.

Votre soutien nous permet de former les communicants, gestionnaires de l'information, spécialistes systèmes d'information qui accompagneront les organisations dans leurs transformations et les défis liés à l'intelligence artificielle.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Amel Fraise - Directrice de l'ICID

